

Comité technique spécial des préfetures du 10 février 2022



Par déclaration préalable, **FO ALERTE A NOUVEAU LE SG du MI comme lors des 4 CTSP de 2021 sur la situation intenable des SGCD, « exploités » comme « SERVICE à TOUT-FAIRE » pour satisfaire les « désirs » les DDI.**

Les autres services préfectoraux (Cabinet, SIDPC, Services Etrangers...) sont également sous pression avec une forte proportion de « démissions », de burn-out et de mobilités pour quitter l'ENFER de l'administration territoriale de l'Etat.

LA SITUATION EST INTENABLE ET FO ALERTE SUR LES FORTS RISQUES DE PASSAGE À L'ACTE DE CERTAINS AGENTS À BOUT DE TOUT.

**Deux points d'information
présentés à l'ordre du jour par le MI**

PRESENTATION GENERALE :

Les ministères de l'ATE (MI, MAA, MCAS, MEFR, MTE) ont souhaité en 2021 co-construire une vision stratégique et interministérielle.

Cette démarche propose des pistes de réflexion et d'action pour une meilleure cohérence et une complémentarité renforcées entre les organisations et les expertises qui concourent aux missions de l'Etat déconcentré. Il se décline en 16 orientations et 140 actions.

Le PSATE a vocation à être décliné dans les départements par un projet stratégique territorial. Il doit consolider la collégialité en préservant la cohérence d'ensemble, la complémentarité des savoirs et le respect des cultures de chacun.

**PROJET STRATEGIQUE
DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE DE
L'ÉTAT (2022-2025)**

Il s'adresse à l'ensemble des agents en préfetures et sous-préfetures, en directions départementales interministérielles (DDI), dans les SGCD et dans les directions et services placés sous l'autorité du préfet dans les départements et régions d'outre-mer, dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie.

FO S'INQUIETE SERIEUSEMENT sur le retard des chantiers de convergence.

S'agissant de la circulaire ministérielle des 3% de redéploiement d'ETP de tous les services de l'Etat par les préfets de région, **FO CRAINT** qu'au-delà de l'adéquation profil/poste, le recrutement par les préfets se fasse sur des critères non objectifs.

La mission de gestion de crise doit être vue en lien avec celle détenue dans les services départementaux.

FO CONSTATE la fin de la priorité des personnels des préfetures/SGCD pour les demandes de mobilité.

PRESENTATION GENERALE :

- ⇒ Enjeu d'équilibre de la présence de l'Etat en Guyane, de rééquilibrage de l'Est de la Guyane
- ⇒ Enjeu pour lutter contre l'immigration clandestine en provenance du Brésil. (400 km de frontière fluviale avec le Brésil)
- ⇒ Enjeu de cohésion sociale vis-à-vis des populations amérindiennes pour porter les projets locaux de développement.

**CREATION DE LA SOUS-
PREFECTURE DE SAINT-GEORGES
DE L'OYAPOCK (Guyane)**

**FO SE FELICITE DE LA CREATION
D'UNE NOUVELLE SOUS-PREFECTURE**

FO SOUHAITE SAVOIR quels agents seront affectés sur cette nouvelle sous-préfecture et quelle procédure de recrutement sera mise en œuvre.

La **DMAT** prévoit l'armement de cette sous-préfecture pour septembre 2022 avec un aboutissement en 2023.





**3 QUESTIONS DIVERSES
DEMANDEES EXCLUSIVEMENT
PAR FO**

1- Indicateurs de performance :

Mission séjour :

Malgré une hausse de l'efficacité en fin d'année 2021, les délais d'instruction et le stock sont dégradés. Les délais s'établissent autour de 100 jours pour les premières demandes (pour une cible à 90 jours) et de 60 jours pour les demandes de renouvellements (pour une cible à 30 jours).

Mission asile :

Les délais sont restés contenus en 2021, en-deçà de la cible des 3 jours en moyenne. L'efficacité des services est néanmoins dégradée, en grande partie en raison de l'absence de reprise des flux migratoires et donc de la demande d'asile.

Plateformes d'accès à la nationalité française :

Les indicateurs (efficacité, délais d'instruction déclaration/décret, stocks) se détériorent sur l'année, malgré une légère embellie durant le premier semestre 2021.

Eloignement :

Le taux moyen d'exécution des mesures de 10 % est stable depuis le troisième trimestre 2021.

FO CONSTATE qu'actuellement, des contractuels peuvent être instructeur-décideur sans aucun second contrôle ce qui est cause potentielle de fraudes.

FO DENONCE les associations qui font des recours sur le non-respect des délais de traitement des dossier et la formation en cascade des personnels.

FO DEMANDE où en est le projet de réflexion sur une meilleure répartition des NBI parmi les personnels des services Etrangers

Le projet de démétropolisation doit se fonder sur le choix des communes qui ont candidaté pour accueillir des services centraux du MI.

Les personnels garderont leurs avantages de centrale

FO RAPPELLE ENCORE AU MI le fort sentiment local des personnels des SGCD sur l'incohérence et l'origine multiple des instructions reçues.

FO DEMANDE AU MI de revoir urgemment sa coordination avec les autres ministères pour mettre de la cohérence dans l'interventionnisme local.

2. Effectifs

Les effectifs des services des étrangers ont été régulièrement renforcés (emplois pérennes et plan de renforts vacataires) ces dernières années (hausse de 55 % ces 10 dernières années, toutes catégories confondues).

Au 31/12/2021, les effectifs des services étrangers s'établissaient à 3967 ETPT (en augmentation de 3 % sur 2021), soit 14 % des effectifs du programme 354.

3. Plan de renforts

Au regard des résultats constatés par le RPROG 354 en termes de performance (délais, capacité de traitement du stock et efficacité), la DMAT a notifié dès la fin 2021 un plan de renforts dédié aux services des étrangers pour une mise en œuvre dès le mois de janvier 2022, à hauteur de **190 ETPT** :

- ⇒ **116 ETPT pour les services séjour ;**
- ⇒ **31 ETPT pour la mission éloignement ;**
- ⇒ **23 ETPT pour les plateformes naturalisation ;**
- ⇒ **20 ETPT au titre de l'asile.**

**SITUATION DES
BUREAUX
ETRANGERS
DANS LES
PREFECTURES**

**IMPACT DE LA
DEMETROPOLISATION
SUR L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE**

Le SG MI annonce des informations plus complètes vers le 15 février 2022

**POINT D'ETAPE
SUR LE PLAN
D'ACTIONS ET DE
SOUTIEN POUR LES
SGCD**

FO DEMANDE un tableau de bord de suivi des réalisations des 29 actions de soutien des SGCD et un communication continue avec les SGCD sur les échéances des actions restant à réaliser.

Les personnels des SGCD ont besoin d'avoir une vision à court et moyen terme de la finalisation de tous les correctifs.

